

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

La création et l'exploitation d'un nouveau réseau de chaleur dans le quartier du Prissé actées Près de 1 100 logements alimentés

Parmi les 39 points à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du jeudi 3 avril, les élus municipaux de la Ville de Bayonne ont notamment voté l'attribution du marché pour la création et l'exploitation du futur réseau de chaleur bois du Prissé. La Ville de Bayonne poursuit ainsi ses engagements pour accélérer la production d'énergies renouvelables, et cette attribution de marché pour la création et l'exploitation de l'équipement qui desservira notamment les 148 nouveaux logements du Prissé, l'école du Prissé, Cam-de-Prat ou encore l'école Simone Veil, marque donc une nouvelle étape décisive dans sa concrétisation.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est fixé à travers son Plan Climat l'objectif ambitieux de couvrir 100% des besoins énergétiques par la production d'énergies renouvelables en 2050. Afin de contribuer à atteindre les objectifs, la Ville de Bayonne s'est engagée dans son Projet de Transition écologique et solidaire, à accélérer le développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique communal, et notamment en développant la production des filières de bois énergie, de solaire thermique et de photovoltaïque. Il s'agit donc de développer un mix énergétique adapté aux ressources locales disponibles et aux besoins des acteurs du territoire. Les études de faisabilité menées sur la création d'un réseau de chaleur sur le Prissé ont démontré l'intérêt du projet. Sa production projetée est estimée à 11,4 GWh/an pour l'alimentation de 2280 équivalents logements. Sur ces 11,4 GWh/an, 6.2GWh seront dédiés à des établissements de santé. Les 5,2 GWh restants seront essentiellement destinés aux logements et aux bâtiments d'enseignement, soit l'équivalent de 1040 logements (dont 148 logements neufs livrés en 2026 issu de l'opération HSA).

La Ville a donc retenu la société qui assurera la concession de ce futur service public. Cet équipement permettra de consolider les boucles énergétiques locales à la fois dans des quartiers existants, mais également pour le nouveau quartier du Prissé qui se doit d'être exemplaire. L'objectif est de raccorder le maximum de bâtiments entre la clinique Belharra et le Petit-Bayonne, et intègre en partie le bourg de Saint-Pierre d'Irube. Le principe retenu permettra la récupération des calories de l'eau de l'Adour via un échangeur pour chauffer l'eau qui circulera dans le réseau desservant les bâtiments raccordés. Le complément des besoins en chaud se fera via une chaufferie bois, approvisionnée par un bois local (maximum 100km).

À noter que le réseau de chaleur Egurretik alimente aujourd'hui 2 600 équivalents logements (dont le centre aquatique des Hauts-de-Bayonne), en produisant 13 GWh/an. Une extension de périmètre est en cours afin de raccorder le programme urbain de la nouvelle Citadelle ainsi que des logements militaires.